

 **DIRECTION DE LA FORMATION**

Département sécurité
DF/DS/SR/OD/AA N° 12/2023

Affaire suivie par :
DENIS Olivier
Tel : 05 53 98.90.34
olivier.denis@justice.fr

Secrétariat :
Tél. : 05.53.98.90.67
Corinne ANTONINI
corinne.antonini@justice.fr

Agen, le 16 janvier 2023

Le directeur de l'école nationale d'administration pénitentiaire

à

Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux des services pénitentiaires
Mesdames et Messieurs les chefs d'Unité Recrutement Formation et Qualification
Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs d'établissements pénitentiaires

O B J E T : Appel à candidatures

PJ : Fiche pédagogique

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation sur le thème :

MONITORAT SECURITE INCENDIE
N° Harmonie : 51010482

Du 05 juin 2023 à 08h30 au vendredi 23 juin 2023 à 12h00.

Attention : l'inscription doit obligatoirement se faire par le portail SIRH H@rmonie

La date limite d'inscription est fixée au **07 avril 2023, délai de rigueur.**

La procédure d'inscription aux formations proposées dans les différents catalogues du ministère de la Justice sera intégralement réalisée via le portail Harmonie.

Les demandes ne répondant pas à l'exigence de cette procédure ne seront pas examinées.

Seuls les candidats retenus devront fournir un certificat médical précisant leur aptitude au port de l'ARI et à la pratique du sport datant de moins de 3 mois suivant l'entrée en formation.

Le responsable du département sécurité
Stéphane RABERIN

